

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Technique d'expression et écriture professionnelle</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 3

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Maxence DELSAUT	26	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Technique d'expression et écriture professionnelle	26h	Maxence DELSAUT Elise FRANCOIS Gaëtan ROUSSELET Barbara SCLAVON

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Technique d'expression et écriture professionnelle : 10h de théorie, 16h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
Technique d'expression et écriture professionnelle : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Ce cours nécessite un réinvestissement des contenus des cours des blocs 1 et 2 : MLE/EDP ; MLE/EP; TEOE I, TEOE II et TEOE III.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres (travaillée &amp; évaluée)</li> <li>◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société (travaillée &amp; évaluée)</li> <li>◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe (travaillée &amp; évaluée)</li> <li>◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche (travaillée &amp; évaluée)</li> <li>◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels (travaillée &amp; évaluée)</li> <li>◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels (travaillée &amp; évaluée)</li> </ul> </li> <li>• Etre un acteur institutionnel et social engagé <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge (travaillée &amp; évaluée)</li> <li>◦ Assumer son rôle social et politique (travaillée &amp; évaluée)</li> </ul> </li> <li>• Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne</li> </ul>

- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)  
(travaillée & évaluée)
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles (travaillée & évaluée)

**Objectifs de développement durable** (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)

Aucun

**Acquis d'apprentissage spécifiques**

- Mobiliser adéquatement la communication professionnelle tant orale qu'écrite.
- Maîtriser des activités éducatives fondées sur la parole, l'écriture ou la lecture.

**Contenu de l'AA Technique d'expression et écriture professionnelle**

- Perfectionnement de l'apprentissage de tâches d'écriture relatives au secteur professionnel (et/ou stage).
- Lecture, analyse et production de discours oraux ou écrits en relation avec des thématiques professionnelles.
- Exposé, jeu dramatique, écoute et reformulation, débat, conversation, entretien, lecture vivante.

**Méthodes d'enseignement**

**Technique d'expression et écriture professionnelle** : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, utilisation de logiciels, Activités synchrones et/ou asynchrones en distanciel

**Supports**

**Technique d'expression et écriture professionnelle** : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Activités sur Teams et/ou sur l'e-campus

**Évaluations et pondérations**

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Technique d'expression et écriture professionnelle : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Technique d'expression et écriture professionnelle :</b>	
Lors de la première session, l'évaluation continue comptera pour 30% de la note finale et l'examen écrit vaudra pour 70% de cette note. Lors de la session de rattrapage, l'examen écrit vaut pour 100% de la note finale.	
Pour les étudiants en article 132, la matière de l'évaluation finale sera contractualisée avec le titulaire en première session et en session de rattrapage (en août).	

Année académique : **2022 - 2023**